



oejas

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

SYNTHÈSE DES **RECOMMANDATIONS** DE L'OBSERVATOIRE

2020 > 2022







SYNTHÈSE
DES **RECOMMANDATIONS**
DE L'OBSERVATOIRE

VIRWUERT

Dës Broschür stellt d'Synthes vum de Recommandatioune vum fréieren Observatoire national de la qualité scolaire (ONQS) duer, déi an deene véier leschte Joer a senge Rapporten un d'Adress vum der Regierung an un d'Chambre des Députés formuléiert goufen.

D'Missioun vum deemolegen ONQS war et, e Bäitrag zur Verbesserung vum der Schoulqualitéit vum Lëtzebuurger Schoulsystem ze leeschten. Den Observatoire sollt d'Qualitéit op allen Ebene vum Schoulsystem evaluéieren, vum der Bildungspolitik iwwer de Fonctionnement vum de Servicer vum Ministère bis zu de Schoulen, vum Cycle 1 an der Grondschoul bis zu de Classes supérieures vum Secondaire a vum der Berufsausbildung. D'Kohärenz vum der Zesummenaarbecht tëschent den Acteuren op de verschiddenen Ebene vum Schoulsystem ass en anere wictegen Aspekt, dee vum Observatoire analyséiert gouf. Dës Missioun ass och am neie Gesetzestext vu Mäerz 2022 bäibehale ginn, deen d'Fusioun vum Observatoire national de la qualité scolaire mat dem Observatoire de l'Enfance et de la Jeunesse arrêteiert huet.

Getrei no senger Devise "Ganzheetlech, Wëssenschaftlech, Partizipativ" huet den Observatoire sech vum Ufank un als Bréckebauer tëschent der Wëssenschaft, der Bildungspolitik an der Praxis gesinn. An dësem Sënn baséiere seng Analysen an Evaluatioune fir d'éischt op enger Recherche vum der wëssenschaftlecher Literatur am Beräich vum der analyséierter Thematik. An der nächster Etapp beräichert den Observatoire seng Recherche vum der wëssenschaftlecher Literatur duerch d'Consultatioun vum den Acteuren vum Terrain, fir hir Iwwerleeunge mat an d'Evaluatioun anzebezielen. Schlussendlech gi Wëssenschaft a Praxis zesummegefouert an no dësem Echange ginn da fundéiert Recommandatioune formuléiert, déi an engem thematesche Rapport un den Edukatiounsminister an un d'Chamber adresséiert ginn.

Fir d'Schoulqualitéit op allen Ebene vum Schoulsystem z'evaluéieren, huet den Observatoire sech e Referenzkader ginn. Dëse Referenzkader, deen op wëssenschaftlech Modeller baséiert, definéiert d'Konzept vu Schoulqualitéit an ass d'Grundlag fir dem Observatoire seng Analysen an Evaluatiounen. Genau esou wictegen a wëschenswert ass et awer och, dass dem Observatoire säi Referenzkader zur Schoulqualitéit fir e gemeinsamt Verständnis vu Schoulqualitéit bei allen Acteuren am Bildungssystem soll suergen, esou dass si alleguer am Beräich vum der Qualitätsentwécklung vum Lëtzebuurger Schoulsystem un engem Strang kënnen zéien an doduerch effikass Synergieeffekter entstoe kënnen.



Oppgrond vun Analysen huet den Observatoire déi fundamentaalst Thematike festgeluecht, déi prioritär vum Observatoire analyséiert ginn: D'Schlësselkompetenze vum 21. Joerhonnert, d'Méisproochegkeet, den Antrëtt an d'Schoul, d'Chancegläichheet, d'Schouklima an d'Zesummeliewen an der Schoul, d'Inklusioun, d'Orientatioun an d'Begleedung vun de Schüler, de Redoublement an seng Alternativen. Dës Thematike goufe vum Minister approvéiert.

Den Observatoire huet an de leschte véier Joeren eng ganz Rei Analysen an Evaluatiounen duerchgefouert a véier Rapporten mat senger Recommendatiounen publizéiert: «Le bilan de l'évaluation systémique au Luxembourg», «Le rôle de l'éducation dans la préparation des jeunes aux défis du 21^e siècle», «L'entrée à l'école - analyse de la situation scolaire actuelle et état des lieux de la recherche» an «Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif». Dës Recommendatiounen sollen et de politesch Verantwortlechen erméiglechen, faktebaséiert Decisiounen fir déi zukünfteg Bildungspolitik ze huelen.

Elo si mir houfreg, déi faktebaséiert Recommendatiounen aus eisen thematesche Rapporten an dëser Broschür nach eng Kéier visuell ze synthetiséieren a se och an de Gesamtkontext vun eise Referenzkader zur Schoulqualitét z'integréieren. Dës Visualiséierung soll et de politesch Verantwortlechen erméiglechen, op ee Bléck z'erkennen, a wat fir eng Beräicher Handlungsbedarf besteet.

Mir géifen eis freeën, wann dës Broschür als strategesche Kompass fir prioritär Moosname vun de politesch Verantwortléche géif genotzt ginn.

Jean-Marie Wirtgen

Chef vun der Sektioon Qualité scolaire vum Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS) a fréiere President vum ONQS

LE CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR GARANTIR LA COHÉRENCE DES INITIATIVES VISANT L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU SYSTÈME SCOLAIRE

Quelle est l'importance d'un cadre de référence pour le développement de la qualité scolaire ainsi que pour le pilotage du système scolaire ?

Dans le monde de l'éducation, un cadre de référence identifie et définit tous les éléments pertinents en relation avec la qualité scolaire. C'est un outil qui permet par exemple de décrire les conceptions normatives d'une école de qualité. Il peut également être utilisé pour apporter un éclairage global sur le système scolaire. Le cadre a aussi une fonction d'orientation, dans le sens où il encourage tous les acteurs scolaires (la politique éducative, les directions générales du ministère de l'éducation, le personnel des écoles, les systèmes de soutien, la formation des enseignants, ...) à orienter leur action professionnelle en fonction du cadre. Cette compréhension (vision) commune de la qualité scolaire est importante pour donner du sens et une cohésion aux actions des différents acteurs scolaires. En outre, le cadre donne une orientation pour les processus de planification et de conception dans le contexte du développement de la culture scolaire et de l'enseignement, les mesures d'évaluation interne des écoles, le conseil et le soutien des écoles par les directions générales du ministère de l'éducation, la conception des instruments d'observation et des critères de contrôle de l'évaluation externe, la fixation des objectifs du plan de développement scolaire, la conceptualisation de la formation initiale des enseignants dans le domaine du développement de la qualité scolaire, la conceptualisation des offres de formation continue et de soutien, ainsi que les mesures de politique éducative et les initiatives de l'administration scolaire (cf. Gärtner, 2016, p.113, traduction libre).

Si tous les acteurs scolaires orientent effectivement leurs actions en se basant sur un cadre de référence commun, il en résulte des effets de synergie remarquables en vue de garantir la cohérence et l'alignement des initiatives des différents acteurs pour améliorer la qualité du système scolaire et pour façonner le pilotage du système en se basant sur des données probantes.

CONTEXTE

Le contexte socio-démographique

Les attentes et les besoins de la société

La politique éducative

La recherche en éducation



INPUT

Les ressources humaines

Les ressources matérielles

Les ressources financières

Les structures de support et d'accompagnement



PROCESSUS

L'enseignement et l'apprentissage

La gouvernance

Le climat scolaire

La démarche qualité

Le curriculum et les programmes

Le leadership

L'école: un lieu de vie

L'évaluation

L'organisation de l'enseignement

Le management

Les relations interpersonnelles

Les stratégies du développement

L'environnement d'apprentissage

La communication

La santé et le bien-être

La professionnalisation du personnel

Le soutien individualisé

La culture de coopération

L'accompagnement des élèves

La culture du changement



OUTPUT

Le degré de satisfaction

Le parcours scolaire des élèves

Les compétences des élèves

L'équité du système éducatif



LE MODÈLE SCIENTIFIQUE SOUS-JACENT AU CADRE DE RÉFÉRENCE

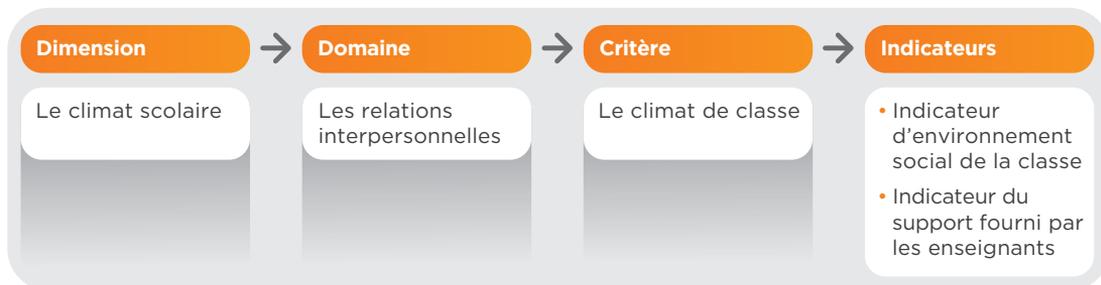
En ce qui concerne la forme, l'Observatoire s'est appuyé sur le modèle CIPP de Daniel Stufflebeam et al. (1971) (adapté en 2003). Il s'agit d'un modèle d'évaluation systémique de la qualité scolaire qui comprend quatre dimensions (aspects) : **C**ontexte, **I**nput, **P**rocessus et **P**roduct (Output) qui interagissent de manière systémique. Le modèle de Stufflebeam a le mérite d'être un modèle global qui permet une évaluation globale du système scolaire luxembourgeois.

Pour déterminer les dimensions et les domaines de son cadre, l'Observatoire s'est inspiré de cadres de référence de la qualité scolaire qui sont déjà en application à l'étranger, notamment en Allemagne, en Suisse, en Écosse et en Irlande, mais aussi en Australie et en Nouvelle-Zélande et qui se sont basés sur les résultats de la recherche dans les domaines de la « school effectiveness » et du « school improvement » (Creemers & Kyriakides, 2006, 2008a, 2008b, 2010a, 2010b, 2012; Scheerens & Bosker, 1997).

LA STRUCTURE DU CADRE DE RÉFÉRENCE

Le cadre de référence se présente sous forme d'une arborescence avec différents éléments à différents niveaux : dimensions, domaines, critères et indicateurs. Ces descripteurs permettent à l'Observatoire de s'engager dans un travail conséquent et cohérent pour la réalisation de ses évaluations.

Dans le modèle de l'Observatoire, les **processus** p.ex. se décomposent en quatre dimensions : l'enseignement et l'apprentissage – la gouvernance – le climat scolaire – la démarche qualité. Chaque dimension se subdivise elle-même en plusieurs domaines : en l'occurrence, ce sont le leadership, le management, la communication et la culture de coopération pour la dimension « gouvernance ». Chacun des domaines se décline à son tour en critères, puis en indicateurs¹. Les indicateurs fournissent des indications basées sur les données sur l'état du système scolaire à un moment donné. En guise d'exemple on peut illustrer cette idée pour la dimension « climat scolaire » :

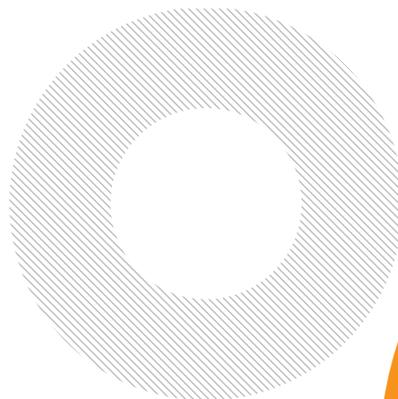


LES « DOMAINES PRIORITAIRES » DE L'OBSERVATOIRE

Selon l'art. 2(3) de la loi portant création de l'Observatoire (Loi du 16 mars 2022), le « ministre arrête annuellement, sur proposition de l'Observatoire, les domaines qui sont prioritaires ». L'identification de ces domaines prioritaires se fait entre autres par l'analyse des indicateurs et les constats qui en découlent, fixant ainsi les thématiques les plus urgentes à traiter. L'appui sur ces indicateurs permet en même temps d'étudier l'évolution dans le temps, de dégager une tendance ou de comparer les données avec celles d'autres pays. Les indicateurs sont essentiels au travail de l'Observatoire et leur analyse fera partie intégrante des différents rapports thématiques et du « rapport national sur le système scolaire » tel que prévu par la loi (art.4).

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS DE L'OBSERVATOIRE VIA LEUR INTÉGRATION DANS LE CADRE DE RÉFÉRENCE

Les travaux et les analyses de l'Observatoire dans les différents « domaines prioritaires » mènent généralement à des constats et recommandations à adresser au gouvernement et à la Chambre des Députés. Pour boucler la boucle, les recommandations émises par l'Observatoire au cours des années 2020-2022 dans ses rapports ont été synthétisés et attribués ici à la dimension du cadre de référence qui est prioritairement visée par la recommandation. Il y a lieu de souligner que la représentation statique des différentes dimensions de la qualité scolaire représente mal leur interconnexion et la façon dont elles s'influencent mutuellement. Ainsi chaque recommandation affecte bien sûr d'autres dimensions respectivement d'autres domaines, sans que cela soit relevé à chaque fois.



¹ Le cadre de référence représenté dans ce document montre uniquement les dimensions et les domaines, critères et indicateurs n'étant pas repris pour ne pas alourdir l'illustration.

LES DOMAINES PRIORITAIRES DE L'OBSERVATOIRE

Les huit domaines prioritaires de l'Observatoire découlent de l'analyse des défis auxquels le système scolaire luxembourgeois doit faire face. Bien que les domaines semblent clairement délimités, ils sont complémentaires et interconnectés.

LES COMPÉTENCES CLÉS DU 21^E SIÈCLE

Comme le monde se transforme continuellement, notamment sous l'effet du développement des technologies de l'information et de la communication, l'école est sans cesse confrontée à de nouveaux défis d'adaptation et de transformation. Il est primordial de développer une vision commune pour le système scolaire, c'est-à-dire de déterminer les compétences clés qui seront nécessaires pour préparer les jeunes à relever les défis du 21^e siècle et de discuter de l'opportunité d'implémenter les compétences clés du 21^e siècle dans un curriculum national. Hormis les compétences cognitives, qui sont essentielles, l'accent devra également être mis sur les compétences inter- et intrapersonnelles, dans le souci d'une approche holistique visant à former des citoyens éclairés, engagés, autonomes, responsables et capables de faire face aux défis sociétaux complexes.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Dans ce domaine, un constat récurrent s'impose : il existe une forte corrélation entre la réussite scolaire et le milieu socio-économique et socio-culturel des élèves. Si les élèves issus de milieux favorisés réussissent en général mieux à l'école, le phénomène de l'échec scolaire touche davantage les élèves provenant de milieux défavorisés. Un défi majeur du système éducatif luxembourgeois consiste à réduire les inégalités sociales et à promouvoir l'égalité des chances.

L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

L'entrée à l'école constitue une étape importante pour les enfants et leur famille. Les apprentissages qui se produisent dans la petite enfance et au niveau du cycle 1 sont déterminants pour la suite de la scolarité de l'élève, notamment pour l'apprentissage des langues. La recherche souligne l'importance des premières expériences de vie d'un enfant sur les différentes sphères de son développement. Par conséquent, cette période constitue une opportunité pour réduire les inégalités sociales qui existent entre les enfants.

LE MULTILINGUISME

Le multilinguisme et l'apprentissage des langues constituent un défi majeur du système scolaire luxembourgeois. Les évaluations systémiques nationales et internationales soulignent l'impact de l'apprentissage des langues sur la réussite ou l'échec scolaire des élèves.

LA QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE

La qualité scolaire est multidimensionnelle. Au-delà des éléments d'enseignement et d'apprentissage, prendre en considération la qualité de vie des élèves, des acteurs et partenaires en contexte scolaire devient une nécessité pour les systèmes éducatifs. À travers la notion de climat scolaire renvoyant à la qualité de vie à l'école, plusieurs dimensions peuvent être abordées pour poser le cadre d'une réflexion sur une école de qualité. Ces dimensions sont relatives au développement des compétences sociales, aux pratiques éducatives, à l'adhésion aux normes et aux valeurs portées par l'école, aux relations interpersonnelles ou encore aux sentiments de justice et de sécurité. Tous ces éléments dynamiques concourent à une certaine perception de la qualité de vie qui impactera la réussite scolaire des élèves.

L'INCLUSION SCOLAIRE

La recherche scientifique montre qu'une école inclusive est à la base d'une société civile inclusive prête à accepter la diversité. En ratifiant la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et son protocole additionnel en 2011, le Luxembourg a adopté le modèle de l'école inclusive. Cependant, le concept mis en place sur trois niveaux (local, régional, national) fait toujours débat. Le processus de changement vers une école inclusive n'en est qu'à ses débuts. Si nous voulons que la participation des élèves à besoins spécifiques devienne une évidence, il faut supprimer des barrières importantes. Pour cela, il faut changer le regard sur les différences, garantir l'accessibilité, diminuer les incertitudes et préparer tous les acteurs scolaires aux défis de l'hétérogénéité.

LE REDOUBLEMENT ET SES ALTERNATIVES

La recherche montre que le redoublement peut s'avérer néfaste pour la réussite scolaire des élèves et pour le développement de leur estime de soi. Il appert même que le redoublement scolaire constitue une des causes principales du décrochage scolaire. Pourtant, cette pratique est aujourd'hui encore débattue et d'aucuns la considèrent même comme bénéfique.

L'ORIENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Les résultats des évaluations nationales et les statistiques officielles montrent que les élèves provenant de milieux défavorisés, ceux issus de l'immigration et/ou ceux qui ne parlent pas le luxembourgeois à la maison éprouvent très tôt des difficultés scolaires et se retrouvent assez vite en situation d'échec scolaire. Ce phénomène influence grandement leur cheminement scolaire.

L'amélioration des chances de réussite de tous les élèves et la lutte contre l'échec ou le décrochage scolaire représentent des défis majeurs du système scolaire luxembourgeois. Dans ce contexte, les processus de l'orientation et de l'accompagnement individualisé des élèves sont d'une importance fondamentale pour le développement personnel et la réussite scolaire de tous les élèves.

CONTEXTE

Le contexte socio-démographique

Les attentes et les besoins de la société

La politique éducative

La recherche en éducation



INPUT

Les ressources humaines

Les ressources matérielles

Les ressources financières

Les structures de support et d'accompagnement



PROCESSUS

L'enseignement et l'apprentissage

La gouvernance

Le climat scolaire

La démarche qualité

Le curriculum et les programmes

Le leadership

L'école: un lieu de vie

L'évaluation

L'organisation de l'enseignement

Le management

Les relations interpersonnelles

Les stratégies de développement

L'environnement d'apprentissage

La communication

La santé et le bien-être

La professionnalisation du personnel

Le soutien individualisé

La culture de coopération

L'accompagnement des élèves

La culture du changement



OUTPUT

Le degré de satisfaction

Le parcours scolaire des élèves

Les compétences des élèves

L'équité du système éducatif



RECOMMANDATIONS

La politique éducative	R1	pages	12-13
La recherche en éducation	R2	pages	14-15
Les ressources humaines	R3	pages	16-17
	R4	pages	18-19
Les ressources matérielles	R5	pages	20-21
Les structures de support et d'accompagnement	R6	pages	22-23
	R7	pages	24-25
	R8	pages	26-27
Le curriculum et les programmes	R9	pages	28-29
	R10	pages	30-31
	R11	pages	32-33
	R12	pages	34-35
	R13	pages	36-37
L'organisation de l'enseignement	R14	pages	38-39
	R15	pages	40-41
	R16	pages	42-43
L'environnement d'apprentissage	R17	pages	44-45
La gouvernance	R18	pages	46-47
	R19	pages	48-49
La culture de coopération	R20	pages	50-51
	R21	pages	52-53
L'évaluation	R22	pages	54-55
	R23	pages	56-57
La professionnalisation du personnel	R24	pages	58-59



L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

CONTEXTE > LA POLITIQUE ÉDUCATIVE

**Repenser la politique
linguistique au cycle 1**

Il est scientifiquement établi que la préparation à l'acquisition de la lecture et de l'écriture doit se faire dans la langue cible, c'est-à-dire par rapport à la langue d'alphabétisation. Étant donné que l'alphabétisation s'effectue en allemand à l'école primaire, il est essentiel de promouvoir très tôt la langue allemande — idéalement, au niveau des structures de la petite enfance et au cycle 1 — et de mettre l'accent sur la dimension communicative de la langue. Il est également impératif de développer très tôt chez les enfants la conscience phonologique, la connaissance des lettres de l'alphabet et le niveau de vocabulaire qui s'avèrent être des acquisitions critiques pour l'apprentissage de la lecture et dont la maîtrise est déterminante pour son succès. Parmi les interventions efficaces au préscolaire, il faut souligner les entraînements phonologiques qui mettent explicitement en lien les exercices de manipu-

lation des sons et les exercices centrés sur la connaissance des lettres. Il est possible d'améliorer l'efficacité de ce type d'entraînement en associant l'exploration haptique des lettres aux perceptions visuelle et auditive, ceci afin de favoriser la mémorisation des lettres et de rendre plus explicite le lien entre la lettre et le son.



R2

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

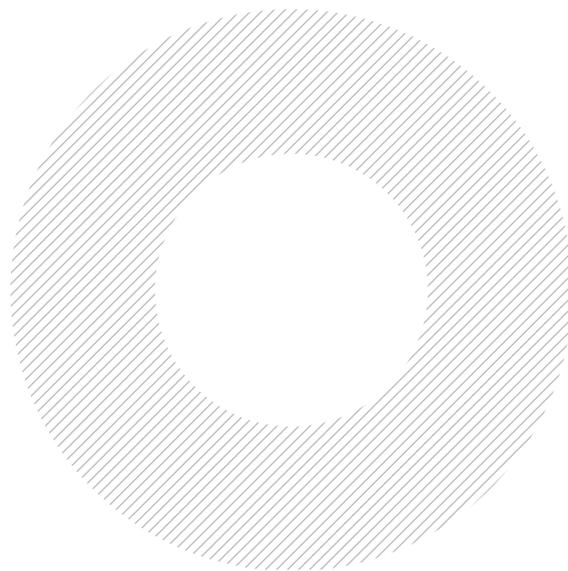
CONTEXTE >

LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

**Stimuler la recherche sur le rôle
de l'éducation non formelle
dans la lutte contre les inégalités**

On peut constater qu'il y a peu de données disponibles en rapport avec le domaine de l'éducation non formelle resp. portant sur les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. Ce manque d'informations s'explique par l'absence d'évaluations systémiques correspondantes, mais aussi par l'organisation décentralisée de ce secteur. En découle que ce domaine fait moins l'objet d'études, d'analyses et de travaux de recherche que le domaine de l'école, qui suscite davantage l'intérêt du grand public. Des initiatives et projets visant à obtenir une meilleure compréhension du domaine de l'éducation non formelle, surtout en matière d'amélioration et de maintien des chances de réussite, sont à développer et à soutenir.

Il serait certainement d'un grand intérêt d'effectuer une analyse d'envergure portant sur le contexte socio-économique et socio-culturel des enfants resp. familles recourant, ou non, aux différentes offres de l'éducation non formelle.





R3

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

INPUT > LES RESSOURCES HUMAINES

**Maintenir, à un niveau global,
les mécanismes de base d'attribution
des ressources d'enseignement.
Lier l'attribution de ressources
supplémentaires à des objectifs focalisés
sur la réduction des inégalités scolaires**

Maintenir le mécanisme combiné du contingent et de l'indice social

Le mécanisme combiné du contingent et de l'indice social a globalement rempli les objectifs définis lors de son introduction, c'est-à-dire d'instaurer une équité distributive de répartition des ressources d'enseignement entre les communes.

Il faut néanmoins également être conscient que le complément de l'indice social se base sur une comparaison de la population scolaire des communes. Il ne peut pas tenir compte des besoins effectifs des écoles amenées à gérer les populations scolaires les plus défavorisées. L'évolution importante de la composition socio-économique et socio-culturelle de la population scolaire n'est pas prise en compte à un niveau global. La diversification croissante, générale, mais non uniforme, de la population scolaire et l'élargissement du social gap engendrent également un besoin supplémentaire de ressources, mais nécessitent un meilleur ciblage sur les élèves défavorisés en raison de leurs origines.

Lier l'attribution de ressources supplémentaires à des objectifs focalisés sur la réduction des inégalités scolaires

Dès lors, dans un esprit de discrimination positive, l'Observatoire recommande de compléter le mécanisme combiné du contingent et de l'indice social par l'attribution de ressources d'enseignement supplémentaires aux écoles à population scolaire particulièrement vulnérable. Qui plus est, la décision d'une mise à disposition de ressources d'enseignement supplémentaires et leur attribution au niveau des communes et des écoles, mais aussi des régions, doit être liée à la fixation d'objectifs concrets.

ONQS. (2022). *Rapport thématique: Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.



R4

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

INPUT > LES RESSOURCES HUMAINES

**Allouer des ressources d'enseignement
au niveau des communes doit garantir
l'appui et le soutien aux élèves
défavorisés du fait de leurs origines**

La prise en compte d'un indice social par établissement scolaire au niveau des grandes communes

Au niveau des grandes communes qui assurent le fonctionnement de plusieurs établissements scolaires, le phénomène des inégalités scolaires est particulièrement accentué, le mécanisme combiné du contingent et du complément de l'indice social ne permettant pas, dans le cadre du dispositif actuel, un ciblage sur les établissements les plus exposés. L'effet de discrimination positive représentée par l'indice social au niveau national doit être prolongé au niveau communal. La communication aux communes des indices sociaux par établissement scolaire représente une condition importante à cet effet.

La mise en place de programmes d'appui et de soutien spécifiquement dédiés aux élèves issus des contextes les plus défavorisés

La mise en place de programmes d'appui et de soutien spécifiquement dédiés aux élèves issus des contextes les plus défavorisés doit être rendue plus contraignante et leur mise en œuvre doit être garantie. Les mesures concrètes à mettre en place doivent prendre leur effet aussi tôt que possible (à savoir dans les cycles 1 et 2) et englober explicitement un appui à l'apprentissage des langues.

En guise d'exemple d'une telle mesure, l'Observatoire recommande l'extension, à tout le cycle 1, du modèle des équipes de l'éducation précoce comprenant un instituteur et un éducateur.

R5



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

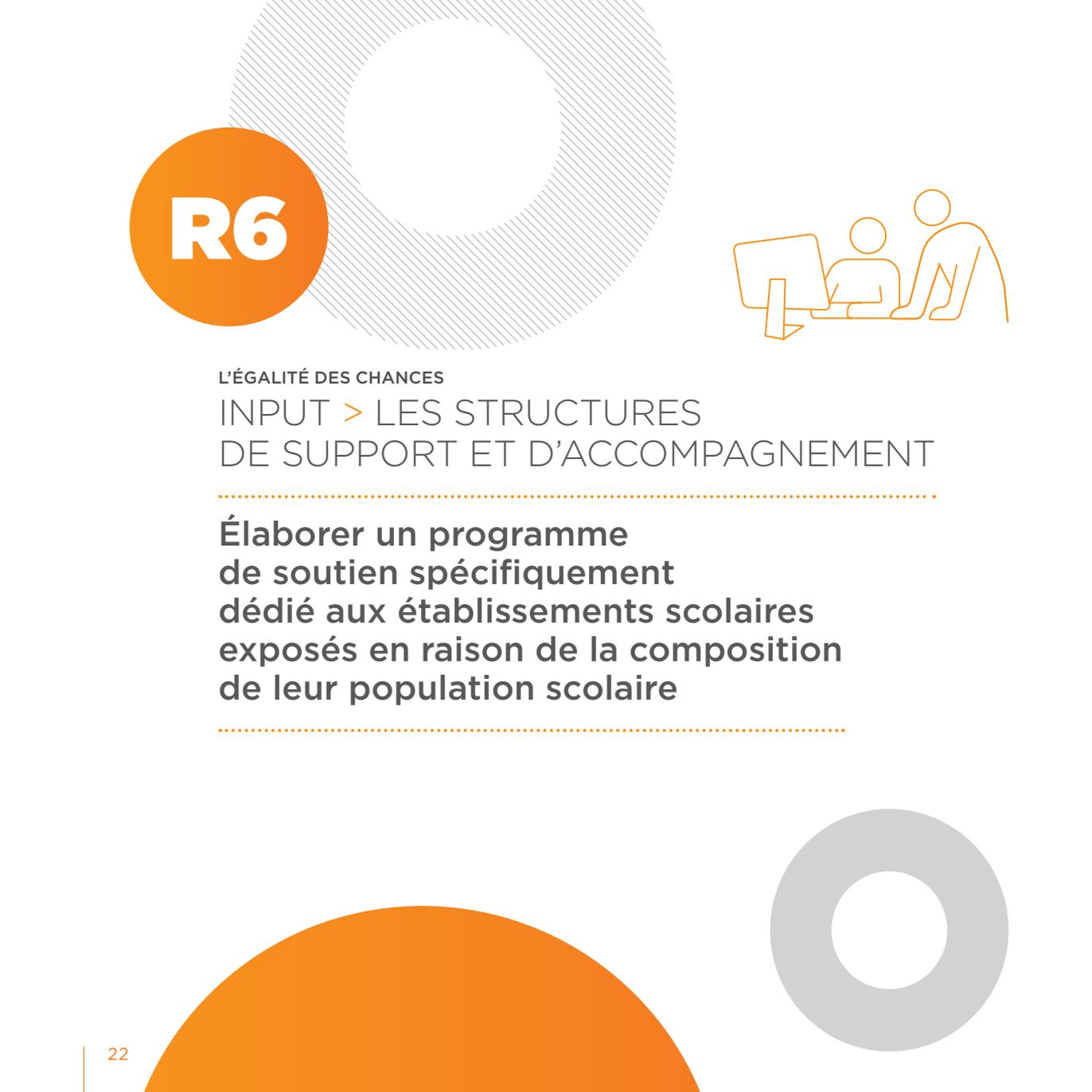
INPUT > LES RESSOURCES MATÉRIELLES

**Standardiser et centraliser la mise
à disposition de l'équipement informatique
aux écoles fondamentales**

Le mécanisme du contingent et de l'indice social cible uniquement les ressources d'enseignement. Toutefois, d'autres éléments de l'input du système scolaire peuvent être source d'inégalités.

C'est dans cette optique que l'Observatoire recommande la fixation, au niveau national, de standards minima concernant la mise à disposition de l'équipement informatique des écoles fondamentales. Qui plus est, la centralisation de la mise à disposition des équipements informatiques par le Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE) serait une autre piste à suivre.

ONQS. (2022). *Rapport thématique: Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.



R6



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

INPUT > LES STRUCTURES
DE SUPPORT ET D'ACCOMPAGNEMENT

**Élaborer un programme
de soutien spécifiquement
dédié aux établissements scolaires
exposés en raison de la composition
de leur population scolaire**

De tels programmes d'intervention et de soutien pourraient s'inspirer de modèles étrangers et être déployés d'abord dans le cadre de projets-pilotes bénéficiant en outre d'un accompagnement scientifique correspondant. Le programme luxembourgeois pourrait par exemple cibler les écoles présentant des populations scolaires particulièrement exposées au risque de perte de chances en raison des origines.

Dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens à conclure entre la commune concernée et l'État, les écoles pourraient bénéficier d'un complément de ressources (en sus du contingent et du complément liés à leur indice social). Les objectifs seraient globalement concentrés sur les inégalités scolaires, et seraient notamment liés à :

- la mise en place d'une approche éducative adaptée au contexte spécifique, notamment en matière d'appui individualisé ;
- une démarche de travail communautaire axée sur les familles des élèves défavorisés ;
- la mise en réseau active avec l'éducation non formelle.

Il conviendrait que le programme bénéficie d'un soutien actif des communes, des directions régionales et des équipes enseignantes.



R7



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

INPUT > LES STRUCTURES
DE SUPPORT ET D'ACCOMPAGNEMENT

**Garantir l'encadrement à journée
continue, y inclus l'enseignement
précoce, et assurer sa promotion
active auprès de la population**

Instaurer le droit à une «Ganztagsbildung/ Ganztagsförderung»

Compte tenu du développement quantitatif et qualitatif des services d'éducation et d'accueil, et dans l'intérêt supérieur des enfants et de leurs familles, il serait judicieux de mener une réflexion quant à l'instauration d'un droit à une «Ganztagsbildung/Ganztagsförderung». À l'instar de l'initiative allemande, et tout en précisant que les modalités pratiques et financières seraient naturellement à clarifier, une telle approche permettrait un changement de perspective axée sur les bénéficiaires, aiderait à surmonter les obstacles d'ordre pratique existant encore et pourrait aussi prendre en compte le projet annoncé d'une offre généralisée d'aide aux devoirs.

Rendre l'éducation précoce plus attractive

L'entrée à l'école représente un vecteur intéressant pour abolir les barrières et pour établir un partenariat équilibré, voire une offre intégrée autour de l'enseignement précoce, le cycle 1 et la maison relais. Il s'agit d'abord de rendre l'éducation précoce plus attractive en éliminant les barrières encore existantes, notamment en ce qui concerne les heures de classe et la coordination avec les services d'éducation et d'accueil. Il conviendrait de permettre le partage de ressources et les interventions réciproques entre école et maison relais. L'obligation d'assurer des places d'accueil en nombre suffisant doit être ancrée au niveau des communes. À terme, il sera possible de viser une gouvernance commune assurant une approche coordonnée et une offre intégrée.



L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

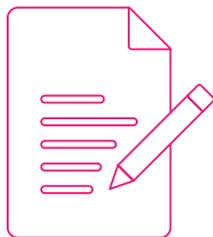
INPUT > LES STRUCTURES
DE SUPPORT ET D'ACCOMPAGNEMENT

**Renforcer les programmes d'intervention
auprès des familles à risque**



Le noble travail amorcé en direction des parents dans le cadre des programmes d'éducation parentale comme les «centres familiaux» ou les «parents de quartier» doit être poursuivi et étoffé. La recherche montre cependant qu'il faut pousser la réflexion encore plus loin et mettre en place des programmes d'intervention dans les familles. Il s'agit de cibler les familles à risque, surtout celles issues de milieux défavorisés, et de les soutenir dans leurs pratiques éducatives. De fait, il est établi que les enfants issus de familles défavorisées possèdent un vocabulaire oral plus restreint et qu'ils présentent des compétences réduites dans le domaine de la phonologie, cette capacité de distinguer et de manipuler les sons du langage parlé, dont on connaît le rôle prépondérant dans l'apprentissage de la lecture.

Mieux outiller les parents défavorisés, en les rendant attentifs au développement des habiletés socio-émotionnelles et à l'importance des compétences en littératie et en numératie précoces, cela revient à mieux préparer les enfants pour l'entrée à l'école. La recherche a démontré que l'engagement des parents est un facteur essentiel qui contribue au développement et au bien-être des enfants. Il existe un lien positif entre l'engagement des parents dans l'accompagnement de leur enfant et les performances scolaires de ces derniers.



LES COMPÉTENCES CLÉS DU 21^E SIÈCLE

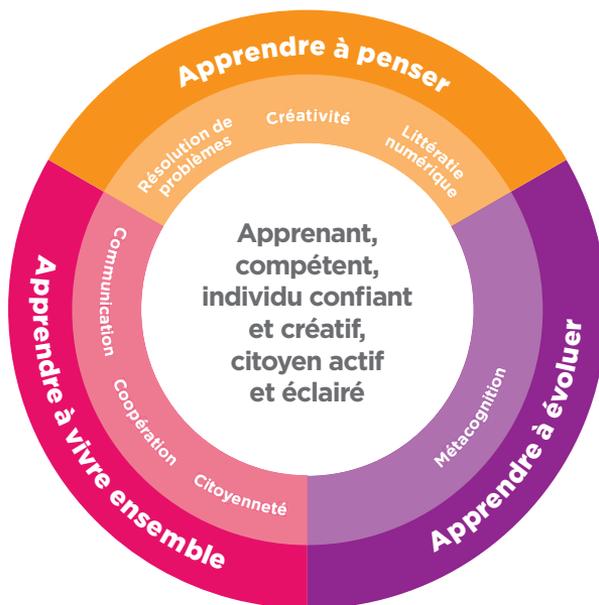
PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >

LE CURRICULUM ET LES PROGRAMMES

**Avoir une vision holistique du jeune
et adopter le cadre synthétique
des compétences clés du 21^e siècle,
proposé par l'Observatoire, comme
référence nationale**

Différents modèles de cadres conceptuels de compétences clés du 21^e siècle présentés dans la littérature scientifique ont été comparés. L'analyse de la littérature a mis en lumière que les différents cadres conceptuels se rejoignent très largement quant aux compétences du 21^e siècle jugées comme fondamentales. C'est en se basant sur cette exploration que l'Observatoire propose un modèle

qui prône une vision holistique du jeune, présentant un équilibre entre les compétences cognitives, interpersonnelles et intrapersonnelles. Ces compétences sont particulièrement importantes dans le contexte luxembourgeois et devraient ainsi pouvoir trouver l'adhésion de tous les acteurs du système éducatif.



ONQS. (2020). *Rapport thématique: Le rôle de l'éducation dans la préparation des jeunes aux défis du 21^e siècle.*
Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.



LES COMPÉTENCES CLÉS DU 21^E SIÈCLE

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT

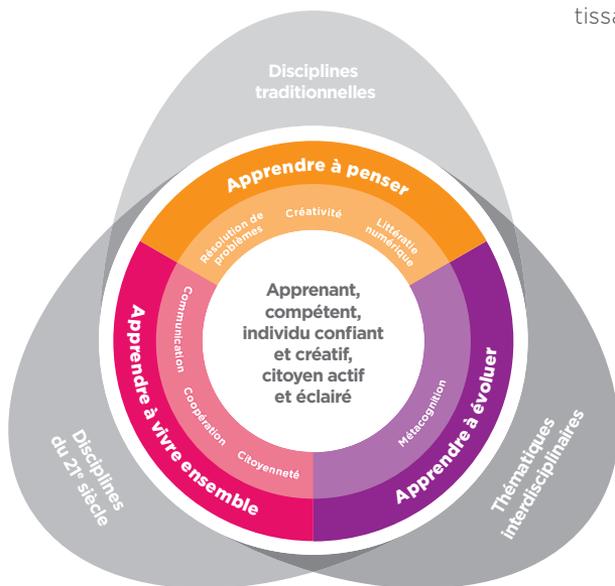
ET L'APPRENTISSAGE >

LE CURRICULUM ET LES PROGRAMMES

**Créer un curriculum national
pour l'ensemble de la scolarité
et pour lequel les compétences
clés du 21^e siècle constituent
la pierre angulaire**

L'adoption d'un cadre synthétique des compétences clés du 21^e siècle constitue sans conteste une étape essentielle pour le futur du système éducatif luxembourgeois, mais il va sans dire qu'une importance cruciale revient à l'intégration graduelle et structurée du développement de ces compétences clés dans la pratique pédagogique quotidienne. Dans cette optique, l'Observatoire préconise la création d'un cadre curriculaire national, centré sur le développement graduel et systématique des compétences clés du 21^e siècle, de la petite enfance jusqu'aux classes supérieures de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle.

Le développement des compétences clés du 21^e siècle constitue donc le fondement de ce cadre curriculaire, qui englobe à la fois les disciplines traditionnelles, des disciplines innovantes comme la programmation, la robotique et l'intelligence artificielle et des thèmes interdisciplinaires qui revêtent une grande importance pour la société du 21^e siècle. Il devra être conçu de sorte à garantir l'alignement et la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, l'évolution des niveaux de performance attendus pour les différentes compétences clés à travers les cycles des différents ordres d'enseignement, les approches pédagogiques et, enfin, les méthodes d'évaluation basées sur la progression d'apprentissage des élèves.



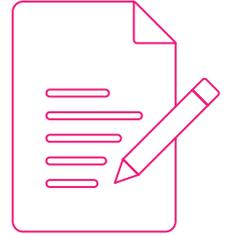
ONQS. (2020). *Rapport thématique: Le rôle de l'éducation dans la préparation des jeunes aux défis du 21^e siècle.*
Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.



R11

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
LE CURRICULUM ET LES PROGRAMMES



**Harmoniser la définition des socles
de compétences et l'élaboration
des programmes à travers les cycles
des différents ordres d'enseignement**

Renforcer l'homogénéité conceptuelle des socles (normes minimales)

L'Observatoire identifie le besoin d'harmonisation de la définition de normes minimales pour les différentes disciplines d'un ordre d'enseignement donné et également transversalement à travers les différentes filières. Cette harmonisation se traduirait par le calibrage homogène et cohérent, de préférence fondé empiriquement, des descripteurs des niveaux de compétence attendus (normes minimales, normes standards, normes d'excellence). Ces descripteurs seraient illustrés par des exemples concrets pour faciliter leur utilisation effective dans la pratique pédagogique.

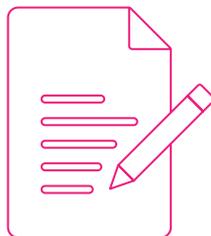
Qui plus est, il est primordial aux yeux de l'Observatoire d'interpréter le niveau « socle » vraiment comme norme minimale précisant les compétences que tous les élèves devraient idéalement acquérir au minimum. Ceci garantirait que même les enfants plus faibles puissent acquérir, eux aussi, les socles de compétences indispensables à leur participation à la vie sociale, tout en bénéficiant le plus souvent d'un temps d'apprentissage supplémentaire.

Renforcer la cohérence dans la procédure d'élaboration des programmes

Il convient également de noter que l'élaboration des programmes soit coordonnée de manière cohérente entre toutes les filières et qu'ils se complètent dans une logique de progression du préscolaire jusqu'au cycle supérieur de l'enseignement secondaire, sans toutefois renoncer aux caractéristiques qui distinguent les différents ordres d'enseignement.

Mettre effectivement en place le Conseil national des programmes

Ce Conseil a été créé par la loi du 13 mars 2018 portant sur le développement curriculaire de l'Éducation nationale, mais n'a cependant pas encore été instauré. Il constituerait la structure faitière nationale, dont la mission principale serait d'élaborer un cadre de référence universel regroupant des objectifs d'apprentissage cohérents, établis dans une logique de progression. Le Conseil national procéderait également à l'évaluation régulière de ces objectifs d'apprentissage et, le cas échéant, de leur adaptation.



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
LE CURRICULUM ET LES PROGRAMMES

**Combinaison de l'évaluation des écoles
internationales publiques à la réforme
du curriculum national**

Les modèles d'écoles internationales appliquant le curriculum européen, qui ont été intégrés progressivement dans le système éducatif public depuis 2017, séduisent surtout par la plus grande flexibilité de leur curriculum linguistique. Qui plus est, la procédure d'orientation dans les écoles internationales publiques se fait de façon intégrée, de sorte que les élèves suivent normalement la filière secondaire connexe.

Les écoles internationales publiques ont certes le mérite de présenter une application d'alternatives pédagogiques dans la pratique enseignante. Toutefois, on ne peut actuellement pas encore entrevoir quelle sera à terme leur place dans le système scolaire luxembourgeois. D'un point de vue de l'égalité des chances, il faut impérativement éviter une ségrégation entre le système scolaire traditionnel luxembourgeois et les écoles internationales agréées. Idéalement, le système scolaire devrait pouvoir intégrer, voire généraliser progressivement, les éléments positifs de cette nouvelle offre scolaire. Ainsi, on pourrait envisager d'appliquer des éléments du modèle éducatif des écoles internationales publiques en matière d'enseignement des langues

et, ainsi, offrir la possibilité du choix des sections linguistiques dans le système scolaire régulier, par exemple, dans un premier temps sous forme de classes pilotes.

Cependant, une telle idée ne pourrait s'avérer judicieuse qu'après une première évaluation des écoles internationales publiques par rapport aux écoles du système éducatif traditionnel luxembourgeois.



R13



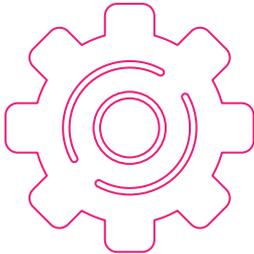
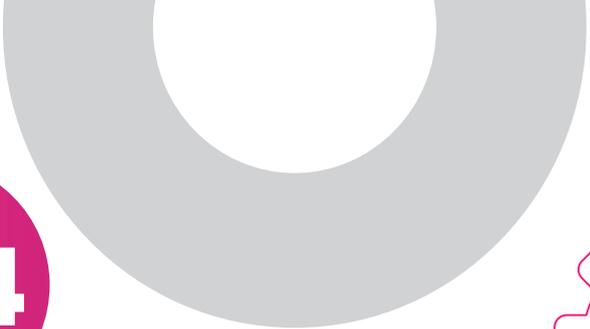
L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
LE CURRICULUM ET LES PROGRAMMES

**Repenser le curriculum au cycle 1
pour mieux outiller les élèves**

Les réformes éducatives et scolaires qui se sont succédé au fil des décennies au Luxembourg n'ont pas accordé assez d'importance aux habiletés socio-émotionnelles et aux précurseurs scolaires. Pour tout dire, ces éléments font cruellement défaut dans la version actuelle du plan d'études de l'enseignement fondamental. Pour bien faire, il faudrait mettre davantage l'accent sur l'apprentissage socio-émotionnel et donner une plus grande visibilité aux compétences intra- et interpersonnelles dans le plan d'études. En ce qui concerne la littératie et la numératie précoces, il est impératif d'intégrer leurs composantes dans le curriculum scolaire en ajoutant un niveau de compétence préalable au socle des compétences du cycle 1.

Le développement de ces compétences est primordial pour outiller convenablement et préparer adéquatement les élèves d'âge préscolaire à relever les défis qui les attendent au niveau de l'enseignement primaire, c'est-à-dire apprendre à lire, à écrire et à compter. L'ONQS recommande de prendre en compte tous ces éléments dans le travail de réflexion initié par le SCRIPT (en collaboration avec les Commissions nationales de l'enseignement fondamental (CNEF) et avec la participation des acteurs scolaires intéressés) qui doit aboutir en 2025 à la révision en profondeur du plan d'études.



R14

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

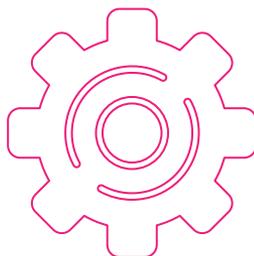
PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

**Garantir l'application d'une approche
pédagogique basée sur la différenciation
interne (*Binnendifferenzierung*)**

L'Observatoire préconise une approche pédagogique basée sur la différenciation interne (*Binnendifferenzierung*) au niveau des cours. Dans ce cadre, l'enseignement est dispensé en groupes de niveau hétérogènes, en ne dissolvant le groupe-classe de base que pour former temporairement des groupes de besoins homogènes.

L'organisation en groupes d'apprentissage hétérogènes requiert cependant une formation didactique ciblée et doit donc se voir accorder davantage d'importance dans la formation initiale et continue du personnel enseignant.





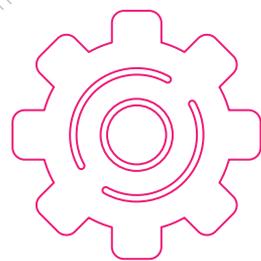
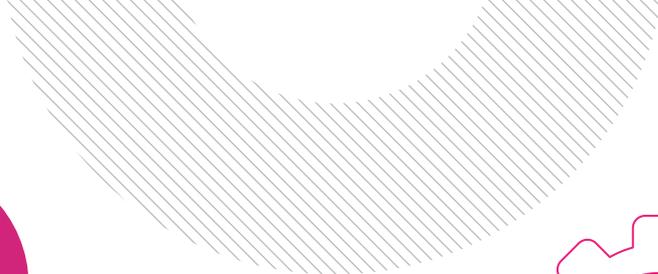
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

**Introduire une différenciation pédagogique
dans les classes inférieures
de l'enseignement secondaire classique**

Il faut se demander si le système scolaire régulier, dans son ensemble, ne profiterait d'une différenciation pédagogique plus large. En particulier, il conviendrait de reconsidérer à ce sujet la mise en place d'offres de différenciation également dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire classique, qui en dispose de beaucoup moins que les classes inférieures de l'enseignement secondaire général. Cette mesure renforcerait les chances de réussite dans l'enseignement secondaire classique de tous les élèves et notamment des élèves qui ne parlent pas le luxembourgeois à domicile.

ONQS. (2022). *Rapport thématique: Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.



R16

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

**Harmoniser les curricula des classes
inférieures de l'enseignement secondaire
général et de l'enseignement secondaire
classique**

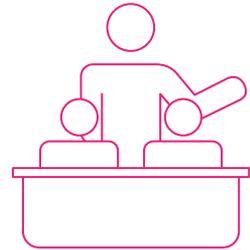
Pour garantir des transferts plus fréquents entre les deux ordres d'enseignement, l'élaboration d'un curriculum universel pour les classes inférieures de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement secondaire classique constituerait une mesure pertinente.



ONQS. (2022). *Rapport thématique: Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.



R17



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

PROCESSUS > L'ENSEIGNEMENT
ET L'APPRENTISSAGE >
L'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE

Promouvoir une offre intégrée d'éducation et d'accueil, dans l'esprit de réseaux éducatifs, se basant sur la coopération des équipes éducatives et le rapprochement des approches pédagogiques entre les domaines de l'éducation formelle et non formelle

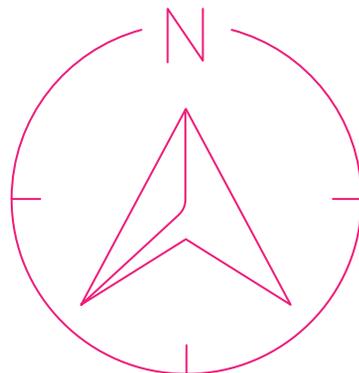
Dans l'esprit de réseaux éducatifs, une coordination méthodologique et pédagogique doit continuer à s'établir, portant sur des objectifs communs, surtout en matière de langues, et sur la mise en place de mesures d'appui. Le partenariat devrait également porter sur un travail commun et coordonné avec les parents.

Afin de renforcer les liens structurels entre enseignement fondamental et éducation non formelle, la création de temps de rencontre et d'interaction communes, tant dans le fonctionnement journalier que dans le développement personnel (formations et supervisions communes) sont à institutionnaliser. Une telle approche exige également du personnel enseignant qu'il consacre davantage de temps en présentiel sur site en dehors des horaires d'enseignement. Il conviendrait de consulter et d'impliquer les responsables des services d'éducation et d'accueil dans les domaines qui les concernent s'agissant de l'élaboration de l'organisation scolaire. Il importe que le développement institutionnel représente lui aussi une mission commune, regroupant et intégrant les travaux au sujet du Concept d'action générale (CAG) et du Plan de développement de l'établissement scolaire (PDS), avec l'appui des administrations ministérielles compétentes du SNJ et du SCRIPT.

Ces travaux pourraient être coordonnés par une sorte de comité local de cogestion regroupant le comité d'école et la direction de la maison relais, les autorités communales et les délégués de la direction régionale, ainsi que l'agent qualité de l'éducation non formelle. En dehors de la mise à disposition des ressources adéquates pour la mise en œuvre d'une telle collaboration, le rapprochement doit aussi porter sur des aspects administratifs et formels, tels que la clarification des volets « droit du travail » et « responsabilité civile », ou la création de bases de données partagées, tant dans un contexte de gestion (particulièrement demandé pendant les vagues de la pandémie) qu'en vue de travaux de recherche.



R18



L'ÉGALITÉ DES CHANCES

PROCESSUS > LA GOUVERNANCE

**Développer les écoles fondamentales
en des entités empreintes d'une vision
commune**

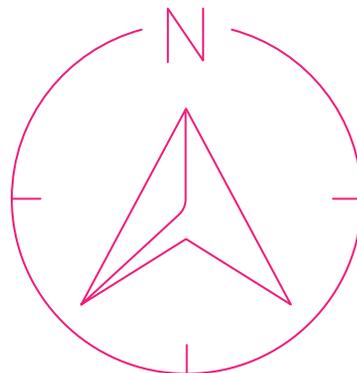


L'Observatoire ne peut que soulever l'importance de développer les écoles fondamentales en des entités empreintes d'une vision commune favorisant l'engagement collectif en vue de l'implémentation systématique du plan de développement scolaire. Si la priorité reposait jusqu'à présent sur l'adhésion et la motivation des équipes enseignantes, il faudrait se focaliser dans le futur davantage sur l'instauration d'une logique de reddition de comptes aux différents échelons du système éducatif (naturellement avec les moyens et le soutien nécessaires).

Ainsi, le rôle des présidents des comités d'écoles devrait se voir davantage renforcé en matière de développement scolaire, notamment en ce qui concerne la supervision de la mise en œuvre des mesures mises en place et l'évaluation du degré d'atteinte des objectifs fixés. Dans le même ordre d'idées, l'Observatoire préconise la mise en place d'une direction d'école dans les établissements scolaires avec des effectifs d'élèves très élevés ou affichant un indice social particulièrement critique.



R19

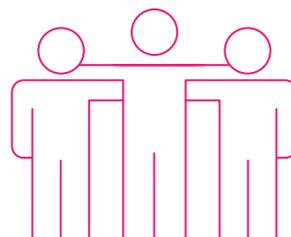


PROCESSUS > LA GOUVERNANCE

**Renforcer la cohérence en matière
de gouvernance dans le domaine
de l'éducation**

Dans le programme gouvernemental actuel (2018-2023), l'accent est porté sur une démarche davantage participative en matière de pilotage et de développement du système éducatif. En dehors de considérations politiques, une gouvernance cohérente dans le domaine de l'éducation doit prioritairement porter sur deux aspects centraux, à savoir :

- a. La formulation d'objectifs concrets et mesurables pour le système éducatif (*Bildungsziele*), tant au niveau des standards de performance (« produits ») à atteindre qu'au niveau d'autres indicateurs de qualité.
- b. L'établissement d'une démarche transparente de concertation et de prise de décision avec les différents acteurs clés impliqués dans l'éducation (enseignants, parents, éducateurs, services du MENJE, ...).



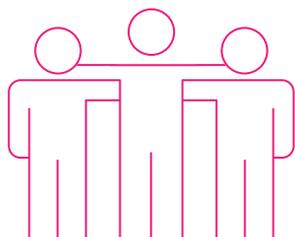
L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

PROCESSUS > LA GOUVERNANCE >
LA CULTURE DE COOPÉRATION

**Rapprocher les services
de la petite enfance et le cycle 1**

Afin de donner les meilleures chances de départ à tous les enfants, particulièrement à ceux qui sont inscrits dans des structures de la petite enfance, il convient d'harmoniser les plans-cadres de l'éducation non formelle et de l'éducation précoce avec le plan d'études de l'enseignement fondamental pour créer un continuum cohérent au niveau des contenus et des domaines d'apprentissages. Un rapprochement entre l'éducation non formelle et le cycle 1 ne peut être que bénéfique pour les enfants. Au niveau de l'éducation non formelle, l'accent est déjà mis sur le développement des compétences socio-émotionnelles. Il ne faut toutefois pas oublier — et ce point est essentiel — d'éveiller l'intérêt des jeunes enfants pour les lettres, les chiffres et les sons du langage. Au niveau du cycle 1, il s'agit de continuer les efforts entrepris dans les structures de la petite enfance et dans les familles. L'objectif est de préparer le mieux possible tous les élèves à suivre l'apprentissage formel et systématique de la lecture, de l'écriture et des mathématiques au cycle 2.





L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

PROCESSUS > LA GOUVERNANCE >
LA CULTURE DE COOPÉRATION

**Promouvoir les pratiques
transitionnelles au cycle 1**

Afin de réduire les inégalités sociales, et en vue d'améliorer le début de la scolarité pour tous les élèves, il est recommandé d'instaurer une véritable culture de la transition scolaire au cycle 1. Ces pratiques transitionnelles (qui s'effectuent dans l'idéal avant l'entrée à l'école) ont pour but de stimuler l'engagement des familles, de construire une relation de confiance avec les parents et d'apprendre à connaître les enfants et leurs environnements d'apprentissage. C'est aussi l'occasion pour les enseignants de conseiller les parents sur les pratiques éducatives et de faire la promotion des préalables scolaires (notamment la sensibilisation précoce de l'enfant à la lecture), afin d'assurer la continuité éducative entre les différents milieux de vie de l'enfant. Afin de soutenir les enseignants du cycle 1 dans leur démarche, et de leur donner des points d'ancrage lors des échanges avec les parents, de même que pour s'assurer que les pratiques transitionnelles s'appliquent avec la même qualité dans toutes les écoles, il est recommandé de former les enseignants du cycle 1 à ces nouvelles pratiques et d'élaborer un guide reprenant des éléments-clés favorisant une première transition scolaire de qualité.



PROCESSUS > LA DÉMARCHE QUALITÉ >
L'ÉVALUATION

**Clarifier les principes de gestion
et d'exploitation des données
disponibles**

L'Observatoire recommande de clarifier les principes de gestion et d'exploitation des données disponibles pour favoriser des analyses fondées sur l'état du système éducatif et de procéder aux aménagements légaux nécessaires. En se référant au concept de l'utilisation et de l'accessibilité des données mis en place dans le domaine de l'emploi et de la sécurité sociale par le biais de la Luxembourg Microdata Platform on Labour and Social Protection, l'Observatoire recommande de mettre en place un service similaire qui coordonnerait toutes les demandes d'accès aux différentes bases de données sur l'éducation et serait adapté à ses spécificités.

Dans ce contexte particulier, il y a encore lieu de soulever la nécessité de structurer et d'intégrer les données relatives à l'éducation non formelle. L'objectif d'un rapprochement conceptuel et organisationnel du secteur des crèches, foyers de jour et maisons relais avec l'enseignement fondamental est à juste titre une priorité politique. Néanmoins, l'organisation spécifique de ce secteur au niveau communal, souvent dans le cadre d'une délégation de service public à des organismes gestionnaires tiers, rend particulièrement difficile la collecte et la standardisation des données.

R23



PROCESSUS > LA DÉMARCHE QUALITÉ >
L'ÉVALUATION

**Établir une stratégie à long terme
en matière d'évaluation systémique**

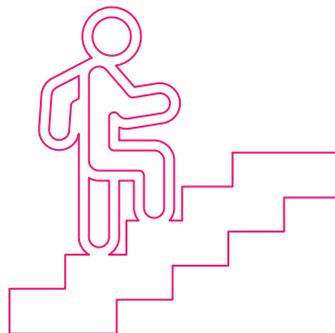
L'Observatoire recommande d'élaborer – et de communiquer – une stratégie globale (p.ex. décennale) fixant la planification des participations aux évaluations systémiques (nationales ou internationales) pour mesurer l'impact des mesures mises en œuvre et le degré d'atteinte des objectifs définis, en prenant en compte les critères suivants :

- assurer une comparabilité nationale et/ou internationale périodique et continue,
- cibler des évaluations de « produits » (output/output) à tous les niveaux : petite enfance, enseignement fondamental et enseignement secondaire,
- diversifier le type des évaluations systémiques et veiller à un équilibre entre évaluations des processus d'apprentissage/d'enseignement et des performances (« produits »),
- cibler de façon prioritaire l'atteinte des objectifs et défis du système éducatif.

À un niveau plus général, la finalité et les résultats de l'évaluation systémique doivent aussi être clarifiés pour tous les acteurs impliqués et communiqués de façon appropriée, dans le but de permettre une discussion objective des résultats et une utilisation constructive de ceux-ci.



R24



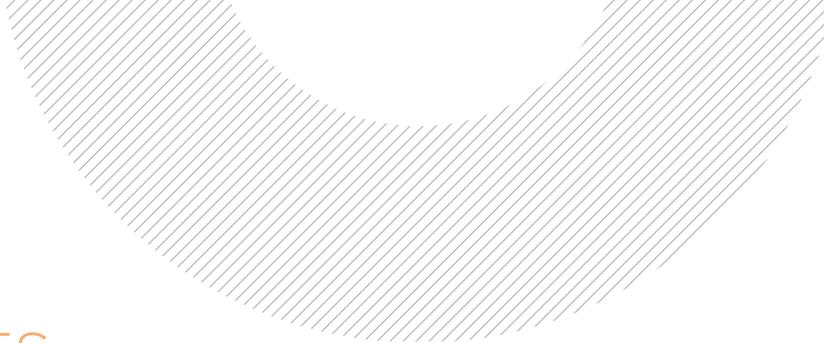
L'ENTRÉE À L'ÉCOLE

PROCESSUS > LA DÉMARCHE QUALITÉ >
LA PROFESSIONNALISATION
DU PERSONNEL

**Promouvoir les pratiques
pédagogiques efficaces**

Il existe des pratiques et des méthodes pédagogiques qui sont peu efficaces, pour ne pas dire contre-productives, surtout si elles sont mal appliquées, et qui désavantagent dès le départ les élèves issus des classes populaires. Il faut savoir que la réussite scolaire dépend fortement de la familiarité avec la culture scolaire. Cela est particulièrement vrai pour le début de la scolarité. De fait, pour les élèves issus de milieux défavorisés qui ne possèdent pas « naturellement » les techniques et méthodes de travail enseignées à l'école, l'entrée à l'école est vécue comme une période déstabilisante, d'une part parce qu'elle vient chambouler leurs habitudes, d'autre part parce qu'elle les force à délaisser leur zone de confort. D'ailleurs, pour beaucoup d'entre eux, l'entrée à l'école coïncide avec le début des apprentissages. Il est donc impératif de bannir de nos écoles toutes les pratiques et méthodes pédagogiques qui creusent davantage le clivage social, et de recourir enfin à des programmes d'intervention en classe qui ont fait leurs preuves et dont l'efficacité est établie. Il est urgent de mettre le cap sur des pratiques d'enseignement scientifiquement validées, dont la simple mise en place est bénéfique pour tous les élèves.

Les recherches en enseignement menées au cours des dernières décennies ont dévoilé la plus-value de l'enseignement explicite, une approche pédagogique dont profitent tous les élèves, particulièrement les élèves défavorisés et ceux qui rencontrent normalement très tôt des difficultés. De fait, l'ONQS recommande de profiter de la révision du plan d'études (2025) pour rédiger une version plus « didactisée » du plan d'études et contribuer ainsi à promouvoir des pratiques pédagogiques efficaces.



RÉFÉRENCES

- Creemers, B. P. M. & Kyriakides, L. (2006). Critical analysis of the current approaches to modelling educational effectiveness: The importance of establishing a dynamic model. *School Effectiveness and School Improvement*, 17 (3), 347–366.
- Creemers, B. P. M. & Kyriakides, L. (2008a). A theoretical based approach to educational improvement: Establishing links between educational effectiveness research and school improvement. In W. Bos, H. G. Holtappels, H. Pfeiffer & H. Rolf (Eds.), *Yearbook on school improvement* (pp. 41–61). Weinheim/München: Juventa Verlag.
- Creemers, B. P. M. & Kyriakides, L. (2008b). *The dynamics of educational effectiveness: A contribution to policy, practice and theory in contemporary schools*. London: Routledge.
- Creemers, B. P. M. & Kyriakides, L. (2010a). Explaining stability and changes in school effectiveness by looking at changes in the functioning of school factors. *School Effectiveness and School Improvement*, 21 (4), 409–427.
- Creemers, B. P. M. & Kyriakides, L. (2010b). Using the dynamic model to develop an evidence based and theory-driven approach to school improvement. *Irish Educational Studies*, 29, 5–23.
- Creemers, B. P. M. & Kyriakides, L. (2012). *Improving quality in education: Dynamic approaches to school improvement*. London: Routledge.
- Gärtner, H. (2016). Referenzrahmen für Schulqualität, interne und externe Evaluation und ein Modell evidenzbasierter Steuerung. In P. Dobbstein, B. Groot-Wilken & S. Koltermann (Eds.), *Referenzsysteme zur Unterstützung von Schulentwicklung* (pp. 105–124). Münster: Waxmann.



Loi du 16 mars 2022 portant modification de la loi du 13 mars 2018 portant création d'un Observatoire national de la qualité scolaire; de l'article 6 de la loi modifiée du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves; de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse. Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial A, N°136 du 25 mars 2022.

ONQS. (2019). *Rapport d'activités 2019*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.

ONQS. (2020). *Rapport thématique: Le bilan de l'évaluation systémique de l'éducation au Luxembourg*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.

ONQS. (2020). *Rapport thématique: Le rôle de l'éducation dans la préparation des jeunes aux défis du 21^e siècle*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.

ONQS. (2022). *Rapport thématique: L'entrée à l'école: analyse de la situation scolaire actuelle et état des lieux de la recherche*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.

ONQS. (2022). *Rapport thématique: Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif*. Walferdange: Observatoire national de la qualité scolaire.

Scheerens, J. & Bosker, R. J. (1997). *The foundations of educational effectiveness*. Oxford: Pergamon Press.

Stufflebeam, D. L., Foley, W. J., Gephart, W. J., Guba, E. G., Hammond, R. L., Merriman, H. O., & Provus, M. M. (1971). *Educational evaluation and decision making*. Itasca: Peacock.

Stufflebeam, D. L. (2003). The CIPP Model for Evaluation. In: T. Kellaghan & D. L. Stufflebeam (Eds), *International Handbook of Educational Evaluation* (pp. 31-62). Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

Rédaction

Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

Design

Fargo (www.fargo.lu)

Mars 2023

ISBN : 978-99987-983-0-4

Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire

eduPôle Walferdange

Route de Diekirch

L-7220 Walferdange

T +352 247 552 68

contact@oejqs.lu

www.oejqs.lu

OEJQS, Walferdange 2023







